

## ROMENAY

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 26 JANVIER 2012

Le Conseil Municipal, réuni dans sa séance du 26 Janvier, sous la présidence de Monsieur Didier GEROLT, Maire, (Excusés : Pierre GAUDRY (Pouvoir à HAYNE Jean-Jacques), VIALAY Sébastien. Absents : GARNIER Gérard et VYNCKIER Marc. Secrétaire de séance : COLIN Christelle) a pris les décisions suivantes :

### BILAN SITUATION DU RESTAURANT SCOLAIRE (PRESENCE DES REPRESENTANTS DE L'ASSOCIATION A PARTIR DE 21H00)

- a pris acte de la situation actuelle du restaurant scolaire
- précise qu'une décision sera prise par le Conseil Municipal fin juin 2012, après l'assemblée générale de l'association.

### REHABILITATION DU LOGEMENT DE LA POSTE

#### ➤ PRISE EN CHARGE NOTE D'HONORAIRES EURL Camille Tronchet Economie (CTE) – 71100 CHALON SUR SAONE

- a décidé, à l'unanimité, de prendre en charge la note d'honoraires de l'EURL CTE – 71100 CHALON SUR SAONE – pour un montant de 864.36 € HT soit 911.90 € TTC.
- autorise Mr le Maire à régler la facture correspondante.

#### ➤ AVENANT N°1 AU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE (ASSYMETRIC ARCHITECTURE - Mr FIERIMONTE Stéphane)

- a validé, à l'unanimité, l'avenant n°1 en plus-value de Mr FIERIMONTE Stéphane / Assymetric Architecture pour un montant de 1902.42 € HT soit 2007.06 € TTC.
- autorise Mr le Maire à signer ledit avenant.

#### ➤ AVENANT N°1 – LOT 3 MENUISERIES EXTERIEURES – 2MP FERMETURE – 01190 PONT DE VAUX

- a validé, à l'unanimité, l'avenant n°1 en plus-value de l'entreprise 2MP Fermeture – 01190 PONT DE VAUX pour un montant de 226.05 € HT soit 241.87 € TTC.
- autorise Mr le Maire à signer ledit avenant.

#### ➤ AVENANT N°1 et N°2 – LOT 8 ELECTRICITE VMC – SENNELEC – 71240 SENNECEY LE GRAND

- a validé, par 12 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre les avenants n°1 et 2 en plus-value de l'entreprise SENNELEC – 71240 SENNECEY LE GRAND pour des montants respectifs de 430.00 € HT soit 460.10 € TTC et 2064.60 € HT soit 2209.12 € TTC.
- autorise Mr le Maire à signer lesdits avenants.

### M.A.P.A. RENOUELEMENT DU PARC INFORMATIQUE ET CONTRAT DE MAINTENANCE DE LA MEDIATHEQUE SUITE A NOUVELLE CONSULTATION EFFECTUEE LE 30.12.2011 + PROBLEMATIQUE DES LICENCES SUR LES DEVIS DE LA MAIRIE

- cette délibération annule et remplace la délibération n°2011-129 du 22.12.2011.
- a décidé par 13 voix pour et 1 abstention de retenir les offres de l'entreprise @lt'Informatique – Les Teppes – 71470 ROMENAY détaillées comme suit :

▪ Médiathèque :	- Parc Informatique :	5629.28 € HT	soit	6732.60 € TTC
	- Maintenance annuelle :	1200.00 € HT	soit	1435.20 € TTC
▪ Mairie :	- Parc Informatique :	8604.83 € HT	soit	10291.37 € TTC
	- Maintenance annuelle :	1560.00 € HT	soit	1865.76 € TTC

- autorise Mr le Maire à valider les devis et passer la commande.

### LOCATION A LA SARL APC : RENOUELEMENT DU BAIL

- a décidé à l'unanimité de renouveler la location à la SARL APC représentée par Mr Malik AISSANI, d'une partie du bâtiment communal cadastré AB 84 situé « Rue Nouvelle » pour une nouvelle période de 6 mois allant du 01.03.2012 au 31.08.2012.
- a décidé de maintenir le loyer à 250 Euros par mois
- autorise Mr le Maire à signer le bail à intervenir.

### TRANSPORTS SCOLAIRES : ASSURANCE A L'ANATEEP : RENOUELEMENT DE L'ADHESION DU 01.01 AU 31.12.2012.

- a décidé à l'unanimité de renouveler l'adhésion à l'ANATEEP pour l'année 2012
- autorise Mr le Maire à payer la cotisation annuelle

### MUTUELLE GRM : AVENANT AU CONTRAT (AUGMENTATION TAUX DE COTISATION A COMPTER DU 01.01.2012 EN RAISON DES NOUVELLES DISPOSITIONS RELATIVES A LA REFORME DES RETRAITES)

- a validé à l'unanimité l'avenant au contrat collectif souscrit auprès de CNP Assurances par l'intermédiaire de la Mutuelle GRM et portant le taux de cotisation à 2.23% à compter du 01.01.2012.
- autorise Mr le Maire à signer ledit avenant.

## **MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LE DOMAINE DE L'EAU :**

### **➤ ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : AVENANT N°1 A LA CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT (PROLONGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION JUSQU'AU 31.12.2015)**

- a validé à l'unanimité l'avenant n°1 à la convention d'assistance technique dans le domaine de l'eau – Assainissement Non Collectif – avec le Département, avenant prolongeant la durée de ladite convention jusqu'au 31.12.2015.
- autorise Mr le Maire à signer ledit avenant.

### **➤ ASSAINISSEMENT COLLECTIF : AVENANT N°1 A LA CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT (PROLONGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION JUSQU'AU 31.12.2015)**

- a validé à l'unanimité l'avenant n°1 à la convention d'assistance technique dans le domaine de l'eau – Assainissement Collectif – avec le Département, avenant prolongeant la durée de ladite convention jusqu'au 31.12.2015.
- autorise Mr le Maire à signer ledit avenant.

## **COMITE DE LA FOIRE DE PAQUES : DEMANDE DE SUBVENTION 2012**

- a décidé à l'unanimité d'allouer au Comité d'Organisation de la Foire Bétail Gras de Pâques, au titre de l'année 2012, une subvention de 2500 €.

## **BULLETIN MUNICIPAL : DEVIS DE LA SARL BOURGOGNE IMPRIMERIE – 71700 TOURNUS**

- a validé à l'unanimité le devis de Bourgogne Imprimerie – 71700 TOURNUS pour un montant de 2650.00 € HT.

## **PROJET D'AMENAGEMENT D'UN LOCAL SIVU DANS LE BATIMENT DE LA MAIRIE : ETUDE DU DEVIS DE Mr FERRARIS Pierre-Raphaël**

- Mrs Pierre-Raphaël FERRARIS et THEVENET André ont quitté la salle et n'ont pas pris part à la délibération.
- a décidé, par 12 voix pour, de valider le devis de Mr Pierre-Raphaël FERRARIS – 71470 ROMENAY pour un montant de 1346.96 € HT soit 1610.96 € TTC.
- autorise Mr le Maire à passer la commande.

## **LA POSTE : PROJET D'ADAPTATION DES HORAIRES A LA FREQUENTATION DU BUREAU DE ROMENAY A PARTIR DU 02.04.2012 (Pour avis dans un délai de 3 mois à compter de la réception)**

- a pris acte à l'unanimité du sursis d'un an supplémentaire concernant le projet de modification des horaires d'ouverture des bureaux de Poste (confère article de presse).

## **AVIS SUR DEMANDES D'URBANISME**

- a donné à l'unanimité un avis favorable à la demande de permis de construire de Mr COLIN Alexandre pour sa propriété située au lieudit « Les Mouches » (Construction d'un garage + transformation d'une porte de garage en fenêtre)
- a donné à l'unanimité un avis favorable à la demande de permis de construire de Mr AISSANI Malik pour une propriété située au lieudit « Le Petit Biolay » (Réhabilitation d'un bâtiment agricole en habitation 150 m<sup>2</sup>)
- a donné par 13 voix pour un avis favorable à la demande de déclaration préalable déposée par Mme GEROLT Colette pour sa propriété située au lieudit « Le Grand Biolay » (Restructuration piscine existante + pose abri amovible) (Mr le Maire a quitté la salle et n'a pas pris part au vote).
- a donné à l'unanimité un avis favorable à la demande de déclaration préalable déposée par Mr VIALAY Michel pour sa propriété située au lieudit « La Troffeta » (Ravalement de façade)
- a pris connaissance de la demande de certificat d'urbanisme d'information déposée par Me FOUCHERAND pour une propriété située au lieudit « Le Grand Biolay » et appartenant à la SCI J & J (NERAUD John et MICHEL Julie) (Sera accordée tacitement le 30.01.2012).

## **BUDGET COMMUNAL 2011 : DECISIONS MODIFICATIVES**

- a approuvé à l'unanimité les décisions modificatives suivantes (pour régularisation sur 2011):

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
C/739118	33 €	C/752 33 €

## **PRISE EN CHARGE DES FRAIS ENGAGES PAR Mme GUERIN Valérie – ATSEM A L'ECOLE DE ROMENAY – AYANT CONTRACTE UNE MALADIE DANS L'EXERCICE DE SES FONCTIONS**

- a décidé à l'unanimité de prendre en charge les frais engagés par Mme GUERIN Valérie conformément à la circulaire ministérielle du 13.03.2006 (sur la base des factures justificatives).

## **PRISE EN CHARGE DE LA FACTURE DU LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE BOURG EN BRESSE RELATIVE AU DEPISTAGE DE SALMONELLE AU SEIN DE L'EXPLOITATION DE Mme BURKHARD Sylvia**

- a décidé par 12 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre de prendre en charge la facture du Laboratoire Départemental d'Analyses de Bourg-en-Bresse relative au dépistage de salmonelle au sein de l'exploitation de Mme BURKHARD Sylvia pour un montant de 198.04 € HT soit 236.86 € TTC.

## **BUDGET PREVISIONNEL ANIMATIONS 2012 ETABLI PAR Guillaume RENOUD**

- a donné à l'unanimité un avis favorable sur le budget prévisionnel « Animations 2012 » établi par Guillaume RENOUD et sur le besoin de financement d'un montant de 500 € TTC.

## **ELECTIONS PRESIDENTIELLES 2012 : DEMANDES DE PARRAINAGE**

- une partie du conseil municipal n'a pas souhaité prendre part au débat.
- a décidé, dans le cadre d'une démarche démocratique et après discussion entre les élus concernés, de parrainer, à la majorité du conseil municipal, Mme Christine BOUTIN, candidate à l'élection présidentielle 2012.
- Mr le Maire signera la promesse de parrainage au profit de cette candidate.

#### **AMENAGEMENT DE L'ANCIEN LAVOIR**

##### **➤ MARCHE DE TRAVAUX : ANNULATION ET REMPLACEMENT DE LA DELIBERATION DU 22.12.2011 (Rectification suite à erreur de saisie)**

- a décidé de retenir pour les travaux d'aménagement de l'ancien lavoir les entreprises suivantes :

<b>Descriptif des Travaux</b>	<b>Entreprise retenue</b>	<b>Montant H.T.</b>
Lot 1 – Gros Œuvre	SAONE et LOIRE CONSTRUCTION – La Brosse – 71470 ROMENAY	28 380.87 €
Lot 2 – Charpente Bois	DEBOST Pascal – Beaumartin – 71470 ROMENAY	17 614.00 €
Lot 3 – Métallerie	METALLERIE SAINT MARTIN – 6 Rte de Saint Maurice – 71620 SAINT MARTIN EN BRESSE	7 857.00 €
Lot 4 – Electricité	SARL BRESSE ELECTRICITE – Route de Louhans – 71290 CUISERY	3 902.50 €
<b>TOTAL</b>		<b>57 754.37 €</b>

- autorise à l'unanimité Mr le Maire à signer le marché correspondant et à passer la commande.

##### **➤ PLAN DE FINANCEMENT – DEMANDES DE SUBVENTIONS**

- a approuvé le plan de financement modifié du projet d'aménagement de l'ancien lavoir comme suit :

Coût total des travaux	57 754.37 €
Subvention du CONSEIL GENERAL 71	8 393.00 €
Subvention du CONSEIL REGIONAL DE BOURGOGNE	13 870.00 €
Subvention FEADER LEADER	23 940.50 €
Reste à la charge de la Commune (20%)	11 550.87 €

- autorise Mr le Maire à solliciter les subventions correspondantes.

#### **A PRIS CONNAISSANCE :**

- du courrier du Sénat à destination des élus (questionnaire sur les missions, les compétences, les moyens des collectivités ainsi que les relations avec l'Etat)
- du courrier du SDIS de Saône-et-Loire du 21.12.2011 + notification de la contribution prévisionnelle 2012 au budget du SDIS 71 à la charge de la commune (48 166 €)

#### **A STATUE SUR DIVERSES AFFAIRES COURANTES**

**Les délibérations peuvent être consultées sur un registre à disposition du public au secrétariat de la Mairie.**

**LE MAIRE,  
Didier GEROLT.**

